

SOMMAIRE

- Le mot du Président
- Echo des circonscriptions
- Hygiène et sécurité
- Financement des écoles
- Brèves : Informations diverses
- Nécrologie : Noël Genevaise

Directeur de publication

Dany Rosier

Ont participé à cette Lettre

Josette Boisneau, Guillaume Bertin, Patrick Duyts, Dany Rosier.

Maquette et réalisation

Patrick Duyts



Nous joindre ou nous rejoindre

Adresse postale

Union des DDEN 49
Espace Frédéric Mistral
4 Allée des Baladins 49000 Angers

Courriel

ddenunion49@gmail.com

Site

<https://www.ddenunion49.com/>

Téléphone

06 83 34 00 87

Trois problèmes majeurs pour l'école publique !

1^{er} : Le manque d'AESH (Aide aux élèves en situation de handicap) pour accompagner les enfants qui en ont besoin et la diminution des places en instituts spécialisés... Des enfants sont à l'école en souffrance, sans soin.

Ces situations se généralisent et mettent à mal les enfants concernés, leurs parents, souvent les autres enfants de la classe ou de l'école, les enseignants et les personnels...

2^{ème} : 3 256 postes devraient être supprimés dans l'Education Nationale par le dernier budget de l'État.

En principe, 29 postes doivent être retirés dans le premier degré en Maine et Loire. En ne tenant compte que des classes qu'il faudra bien ouvrir ici ou là, en raison d'effectifs nettement à la hausse, il faudra fermer autant de classes et donc beaucoup plus.... (Équation possible : 30 ouvertures de classes nécessaires donc 30 fermetures de classes + 29 postes à rendre au ministère = 59 fermetures de classes).

Et ce n'est pas tenir compte des postes qui seront affectés à des fonctions particulières. (Dédoublings de classes, remplacement...).

Dans un département où il y a beaucoup de petites écoles en milieu rural, nous pouvons avoir des craintes pour l'école communale mais aussi pour les écoles plus grandes. Elles permettent plus de « mutualisation » des effectifs, pour la gestion comptable administrative imposée par les orientations budgétaires nationales. Les opérations de carte scolaire sont renvoyées après la tenue des élections municipales. Le prochain CDEN devrait se tenir en avril.

3^{ème} : 2 milliards de baisse de la dotation de l'État aux communes. Qu'advient-il de l'entretien régulier nécessaire des écoles publiques, des rénovations indispensables alors que les finances municipales sont mises à mal ?

Voici au moins trois problèmes majeurs pour le présent et l'avenir des écoles publiques. Trois problèmes majeurs qui s'inscrivent toujours dans une perspective politique de mettre les écoles publiques sous la tutelle territoriale dans le cadre d'une décentralisation renforcée de certaines des charges de l'État, comme vient de l'annoncer le premier ministre.

DDEN informé(e)s, nous serons à l'écoute, vigilants et actifs dans le cadre de notre mission de défense de l'école publique au service du bien-être des enfants. N'hésitez pas à nous contacter.

Dany Rosier
Président de l'Union des DDEN

Echo des circonscriptions

Angers Ouest et Sud

Cette circonscription est très étendue, elle est divisée en 4 secteurs :

- Jean Vilar :
(9 écoles publiques dont 6 REP+)
- Mermoz :
(4 écoles publiques dont 2 REP et 1 école publique à Ste Gemmes s/Loire)
- Félix Landreau :
(3 écoles publiques)
- Clément Janequin :
(les 4 écoles publiques d'Avrillé)



Ecole des Maulévries

Les 8 DDEN de la circonscription se sont réunis le 17 novembre 2025. Après un tour de table pour évoquer nos ressentis suite au 1^{er} conseil d'école, ils ont décidé de contacter toutes les écoles sans DDEN pour obtenir le compte rendu du conseil d'école et pour récolter le maximum d'informations sur ce qui relève de notre mission de DDEN.

Bien entendu ces informations ne resteront pas lettre morte, nous ciblerons les écoles qui devront être visitées avant la fin de l'année scolaire.

Josette Boisneau

Présidente de la circonscription

Doué Aubance Loire et Thouet

Mardi 10 février à 15 heures, les DDEN de la circonscription **Doué Aubance Loire et Thouet** ont été reçus à l'Inspection par Madame Gagnon, Inspectrice de l'Education Nationale.



Inspection éducation nationale à Saumur

Le président des DDEN de la circonscription a d'abord évoqué la mémoire de Noël Genevaise, ancien instituteur et DDEN décédé depuis notre précédente rencontre le 21 novembre 2025. Puis après l'exposition de la situation générale des DDEN dans la circonscription à la suite du renouvellement, nous nous sommes présentés en exposant des problèmes particuliers à nos écoles. Madame L'Inspectrice apportant des réponses.

Ensuite Madame l'Inspectrice nous a exposé de manière très intéressante la situation de notre circonscription.

Dans la discussion nous avons exprimé nos inquiétudes relatives aux 29 postes retirés en Maine et Loire sachant que ce retrait se traduira par des dizaines de classes fermées.

Nous craignons que nos nombreuses petites écoles communales en fassent particulièrement les frais.

La situation très difficile des écoles qui accueillent des enfants en situation de handicap et qui restent dans le besoin d'un accompagnement ou de soins spécialisés a fait aussi l'objet d'un long échange entre nous auquel Madame L'Inspectrice a apporté toute son expertise. Comme nous avons souvent eu l'occasion de l'exprimer, les AESH sont nécessaires en plus grand nombre ainsi que les places en Instituts spécialisés.

A la suite de cette rencontre, nous avons pris connaissance du moment de la décharge des directions d'école afin de prendre contact en dehors du temps de classe. Nous poursuivons nos visites d'écoles en nous tenant informés entre DDEN jusqu'à notre prochaine réunion qui fera le point et prendra des initiatives concertées, si nécessaire.

Dany Rosier

Président de la circonscription

Saumur

Lors de la 1ère réunion de la circonscription le 9 décembre 2025 dans les locaux de l'inspection de Saumur, M. Franck Breton IEN a présenté la circonscription. Un échange avec l'Inspecteur s'en est suivi avec tous les participants. Ensuite, les collègues ont continué la réunion entre DDEN.

Le Président Patrick Duyts a fait le point sur le renouvellement quadriennal. Dans l'ensemble, celui-ci s'est bien passé. Les collègues DDEN qui n'ont pas renouvelé sont tous remplacés et 3 nouvelles candidatures seront présentées au CDEN d'avril prochain.



*Ecole primaire Louis Robineau
Bellevigne les Châteaux*

Comme chaque année les collègues ont programmé des visites d'écoles. Celles-ci ont commencé le 29 janvier dernier par l'école primaire Louis Robineau de Chacé et se poursuivront jusqu'au mois de juin.

Patrick Duyts

Président de la circonscription

Trélazé Loire Authion

Pavoisement des écoles

de Trélazé

Depuis la loi du 8 juillet 2013, les communes ont l'obligation de faire figurer le drapeau de la République sa devise et le drapeau européen sur la façade des écoles publiques et des établissements du second degré,

Qu'ils soient publics ou privés sous contrat. Cette disposition vise à rappeler que chaque école est un lieu d'instruction, mais aussi un espace d'appartenance à la communauté républicaine.



Ecole élémentaire de la Maraîchère Trélazé

Une application tardive mais complète à Trélazé

En 2020, lors d'une visite d'école dans la commune de Trélazé, les DDEN avaient constaté que cette obligation n'était pas respectée. Malgré plusieurs rappels formulés en conseil d'école, la situation demeurait inchangée.

Il a alors été demandé la présence de l'Inspecteur de l'Éducation nationale de la circonscription Trélazé Loire Aubance lors d'un conseil d'école, afin de constater officiellement ce manquement et d'en solliciter la régularisation.

À la suite de ces démarches menées avec détermination, la municipalité de Trélazé s'est conformée à la loi et a procédé, au cours du second semestre 2025, à la mise en place des emblèmes républicains – le drapeau national, la devise nationale – ainsi que le drapeau européen, non seulement sur l'école concernée, mais également sur l'ensemble des écoles de la ville.

Un grand pas pour les DDEN, une victoire pour la République

Pavoiser les écoles, ce n'est pas seulement se conformer à une obligation légale. C'est un acte symbolique fort qui rappelle l'attachement de la Nation à son école, pilier de la République. C'est également affirmer que l'école est l'École de la République et laïque, ouverte à tous les enfants sans distinction d'origine, de croyance ou de condition. C'est ce à quoi les DDEN œuvrent au quotidien dans l'intérêt des enfants et de la communauté éducative.

Chaque matin, en franchissant les portes de leur école, les élèves peuvent ainsi voir ces symboles qui incarnent les valeurs fondatrices de notre Constitution. Ils apprennent à reconnaître que l'école protège la liberté de conscience, qu'elle leur permet de développer leur esprit critique et qu'elle les prépare à devenir des citoyens libres, égaux et autonomes.

Guillaume Bertin

DDEN école de la Maraîchère

Hygiène et sécurité



Au moment où nous effectuons des visites obligatoires des écoles de nos circonscriptions, il est pour nous important de connaître la réglementation.

Vous trouverez un lien vers l'Académie de Dijon qui a fait le point sur la législation s'appliquant dans les établissements scolaires en matière d'hygiène et de sécurité

Ce lien rappelle les normes applicables, propose des imprimés utilisables par les directeurs d'écoles et des liens vers d'autres sites permettant d'approfondir des points particuliers.

Nous en reparlerons lors de la formation du 28 mars prochain.

<https://www.ac-dijon.fr/hygiene-et-securite-dans-les-etablissements-scolaires-122618>

Financement des écoles publiques et privées

Notre département du Maine et Loire est un département spécifique où la présence d'écoles privées dépasse la moyenne nationale de répartition entre école publique et école privée.

Nous avons des communes sans école publique mais avec une école privée. Nous devons connaître les règles précises

concernant la participation financière des communes envers les écoles publiques et les écoles privées. Un document très complet vient de sortir émanant du Collectif pour l'école publique laïque précisant les règles de financement des écoles publiques et privées :



https://www.cnal.info/wordpress/wp-content/uploads/2026/01/Rapport-ecoles-publiques_compressed-au-07-01.pdf

Brèves

Délégation officielle des DDEN de Maine et Loire

Le 26 novembre 2025, Patrick Duyts et Gérard Guiouiller ont été réélus respectivement Président et vice-Président de la Délégation des DDEN de Maine et Loire par les Président(e)s des 15 circonscriptions Ils ont recueilli 67% des suffrages.

Ils représenteront l'ensemble des délégations auprès des autorités et instances départementales.

Actualisation du site de l'Union de des DDEN 49

Notre collègue Pascal Levron est chargé d'actualiser le site de notre Union. Vous trouverez notamment un onglet Documents et réglementation qui peut vous aider à assurer vos missions dans les écoles dont vous avez la charge.



<https://www.ddenunion49.com/>

Ce site est le vôtre, n'hésitez pas à apporter vos commentaires et suggestions.

Nécrologie

Hommage à Noël Genevaise



Noël Genevaise 1950-2025

Noël Genevaise, est décédé à Louerre, le samedi 15 novembre alors qu'il assistait à un spectacle dans la salle municipale Dumnacus.

Un hommage lui a été rendu dans cette même salle le 21 novembre.

La salle était comble et de nombreuses interventions ont eu lieu notamment d'anciens élèves et ami(e)s. Voici celle que j'ai prononcée au nom des DDEN de Maine et Loire :

« Noël, tu as poursuivi toute ta scolarité à l'école publique, élève à l'école de St Georges des Sept Voies tu seras élève au collège de Gennes. Tu as choisi de devenir instituteur. Tu exerceras entre autres à l'école de St Martin de la Place puis de Cunault.

De nombreux anciens élèves sont attristés comme nous de ton décès brutal samedi dernier. Dans les années 70, tu crées le circuit de prévention routière à Louerre afin que les enfants des écoles puissent connaître à leur niveau le code de la route. Tu t'en occuperas pendant de nombreuses années. Dans les années 80, tu seras un des premiers instituteurs à organiser une classe verte à l'école de St Martin de la Place.

Depuis ta retraite, tu continues ton engagement au service de l'école publique et de la laïcité : tu es nommé Délégué Départemental de l'Education Nationale.

Tu deviens membre actif de l'Union des DDEN 49 au service de l'école publique depuis 1947.

Membre du Conseil d'Administration pendant de nombreuses années, j'appréciais ta gentillesse et ta bienveillance qui ne t'empêchaient pas de défendre avec toutes tes forces tes convictions laïques et républicaines. J'aimais échanger avec toi Tu me rappelais toujours nos droits et nos devoirs et pourquoi il était important que nous défendions, la seule école vraiment libre pour toi : l'école laïque.

Que ton engagement sincère, désintéressé, sans faille et sans limite soit pour nous un exemple et aussi pour les futures générations. Nous en avons bien besoin en ce moment.

Pour ma part je suis heureux de t'avoir rencontré, d'avoir partagé avec toi cette conviction que l'instruction est le seul moyen de combattre l'obscurantisme et de sortir l'être humain de la servitude.

Tu avais fait tienne cette phrase de Victor Hugo : « La liberté commence où l'ignorance finit ». L'école laïque perd un de ses plus fidèles défenseurs nous continuerons sans relâche ton combat. C'est le plus bel hommage que nous pouvons et devons te rendre.

Si tu pouvais m'entendre Noel, tu me dirais : « Je n'ai fait que mon devoir de citoyen dans l'intérêt des enfants de la République afin qu'ils deviennent des citoyens éclairés ».

Au revoir Noël ».

FORMATION des DDEN

Samedi 28 mars 2025
de 9h30 à 11H30
Accueil dès 9h00

Thème : la visite d'école

Espace Frédéric Mistral
4 Allée des Baladins Angers

Inscrivez-vous

ddenunion49@gmail.com